



HAL
open science

L'aménagement et l'urbanisme à l'UFR de Géographie

Jean Debrie, Isabelle Généau de Lamarlière

► **To cite this version:**

Jean Debrie, Isabelle Généau de Lamarlière. L'aménagement et l'urbanisme à l'UFR de Géographie. Lydie Goeldner-Gianella. Géographie en partage, L'UFR de Géographie, Editions de la Sorbonne, 2023, Série Jubilé de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hal-04652879

HAL Id: hal-04652879

<https://cnrs.hal.science/hal-04652879>

Submitted on 18 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 13

L'aménagement et l'urbanisme à l'UFR de géographie

Jean Debrie et Isabelle Géneau, avec les contributions de Gabriel Dupuy, Jacques Malézieux, Pierre Merlin

Le département de géographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a toujours joué un rôle pionnier dans l'enseignement et la recherche en urbanisme et en aménagement. Ces orientations ont été largement représentées dans les contenus pédagogiques et les thèmes de recherche des formations de géographie. Ce chapitre revient sur la place singulière de l'aménagement et de l'urbanisme au sein de l'UFR de géographie de Paris 1 et retrace l'histoire de la structuration progressive d'un champ spécifique d'enseignement et de recherche caractérisé par un rapport étroit à l'action sur les territoires. Il s'appuie sur un travail d'analyse des archives de l'UFR et de collecte de témoignages, et donne à voir une histoire en trois temps, soulignant les permanences mais également les inflexions dans la formation, de même que son rapport au monde opérationnel et à la recherche.

Des liens avec l'aménagement promus par des défenseurs d'une géographie appliquée (1971-1985)

En dépit de réflexions intenses autour de la définition de la géographie et d'évolutions qui soient favorables à une discipline davantage engagée dans la cité, associées aux événements de 1968 (Durand-Dastès, 2019), les statuts de création de la nouvelle UER – ou unité d'enseignement et de recherche de géographie de Paris 1 – se réfèrent à l'obligation somme toute classique de faire place « aux trois sections habituelles de la géographie : géographie physique, géographies économique et humaine, géographie régionale¹ ». Au cours des années 1970 et jusqu'à la fin des années 1980, il est assez peu fait mention d'aménagement et encore moins d'urbanisme dans les documents ayant trait à la vie pédagogique de l'UER puis de l'UFR. Surtout, le champ n'est pas individualisé en termes de formation. La référence à l'aménagement apparaît toutefois dès 1971, et de manière constante sur toute la période, dans les développements qui ont trait aux débouchés des étudiants et aux parcours professionnalisants. L'aménagement est également présent dans des cours et séminaires d'enseignants, dans leur direction de recherches en maîtrise, de thèses de troisième cycle ou de doctorats d'État, et constitue le socle de plusieurs formations doctorales.

Des universitaires promouvant l'application de la géographie à la planification régionale et urbaine

Plusieurs des professeurs, maîtres-assistants ou assistants présents dans l'UER de géographie de Paris 1 au début des années 1970 intègrent des préoccupations d'aménagement à leurs recherches et dans leurs enseignements. Les types de positionnements politiques adoptés face aux événements de 1968 semblent peu associés à ce type d'intérêt, certains ayant un profil assez conservateur, comme Jacqueline Beaujeu-Garnier, et d'autres engagé, comme Michel Rochefort. Les uns et les autres se caractérisent en revanche par les mêmes spécialisations, soit en géographie urbaine, soit en géographie économique, et par des liens tissés hors université avec des institutions d'aménagement ou de formation en urbanisme.

Dans le corps des neuf professeurs que compte l'UER de géographie de Paris 1 à sa création, deux apparaissent particulièrement sensibles à la question aménagiste. Jacqueline Beaujeu-Garnier, présente depuis 1960 à l'Institut de géographie, est une première figure marquante. Spécialiste de géographie urbaine, elle a fait de la région parisienne un de ses terrains de recherche privilégiés, même s'il lui sert parallèlement de base comparative lui permettant notamment de diriger de 1980 à 1988 le groupe de travail Grandes métropoles de l'Union géographique internationale (Robic, 2009). Elle a enseigné à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris (IUUP) de 1960 à 1968, puis a pris la direction, avec Jean Bastié qui vient de soutenir une thèse de doctorat d'État sur la croissance de la banlieue parisienne, des études de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) après sa création en 1967. Elle est membre à partir de 1973, puis vice-présidente ensuite, du Comité consultatif économique et social de la région parisienne et présidente de la Commission d'aménagement de la région d'Île-de-France (Anon., 1987). Elle partage également jusqu'en 1974 la direction du Centre d'aménagement de la région parisienne avec

1 Statuts de l'UER de géographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 23 novembre 1972, article 1.

Jean Bastié. Peu après son arrivée à l'Institut de géographie, elle s'était associée avec ce même collègue pour fonder l'Association universitaire de recherches géographiques et cartographiques. Avec le soutien de Paul Delouvrier qui venait d'être nommé à la tête du District de Paris, ces recherches étaient articulées au développement des politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il préface d'ailleurs l'*Atlas de Paris et de la région parisienne* publié en 1967, qui fait le lien avec l'action par une présentation du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne de 1965 (Beaujeu-Garnier et Bastié, 1967). La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) appuiera l'extension de cette même pratique à toute la France (Anon., 1969). Jacqueline Beaujeu-Garnier dirige aussi la collection « Géographie applicable » chez Masson.

Michel Rochefort, nommé à l'Institut de géographie de l'Université de Paris en 1964, sur une chaire de « géographie appliquée », apparaît à l'époque également comme l'un des principaux promoteurs d'une géographie soucieuse de donner une application pratique à la recherche (Brun et Paix, 2002). Des travaux inscrits dans la suite d'une thèse d'État remarquée sur le rôle de la ville dans l'organisation régionale (Rochefort, 1958) lui confèrent une audience rapide au ministère de l'Équipement² et le conduisent à tisser des liens avec des institutions d'aménagement et de planification. Il est engagé de 1962 à 1967 au Centre d'étude pour l'aménagement du territoire, dirigé par Jean Hautreux, au sein de la Commission nationale d'aménagement du territoire, avec la tâche d'élaborer un volet aménagement de l'armature urbaine dans le cadre du cinquième plan d'aménagement du territoire de la France. Y est façonné le principe de métropoles d'équilibre, mis en place dans le cinquième plan et que la Datar sera chargée de concrétiser (Hautreux *et al.*, 1963). Michel Rochefort est l'auteur avec Jean Hautreux au cours de cette période de travaux ayant servi pendant des années de référence aux politiques d'aménagement du territoire³. Il se distingue toutefois de Jacqueline Beaujeu-Garnier par un positionnement plus critique sur l'intervention des géographes dans le champ de l'aménagement. Dans la publication d'entretiens consacrés au sujet⁴, il évoque les grands débats de la période entourant 1968 et le clivage qui opposait alors les tenants d'une « géographie appliquée », tels Jacqueline Beaujeu-Garnier et Michel Philipponneau (Philipponneau, 1960), à ceux d'une « géographie active » défendue par des collègues marxistes comme Raymond Guglielmo. Il reproche aux premiers de n'avoir pas suffisamment saisi le caractère fondamentalement politique de l'aménagement du territoire et quel rôle secondaire et ponctuel les géographes ont pu détenir dans l'action, les pouvoirs demeurant à l'époque aux mains d'énarques et de polytechniciens⁵. Il indique avoir ainsi opté rapidement pour un terme autre que celui de « géographie appliquée⁶ ». Ce sont ces tensions qui le conduisent en 1969 à refuser la direction de la future UER et à privilégier celle du nouveau Laboratoire de géographie humaine du CNRS. Dans les travaux et programmes qu'il y dirige, est privilégiée une recherche collective encourageant les confrontations aux économistes, sociologues, urbanistes ou démographes (Brun et Paix, 2002).

Des entrées vers l'aménagement autres que par la géographie urbaine apparaissent dans les années 1980, quand d'anciens maîtres-assistants de l'UER spécialistes de géographie économique, et plus précisément de géographie industrielle, y sont nommés professeurs. C'est le cas d'André Fischer, qui accède au statut de professeur en 1980, et de Jacques Malézieux, qui revient dans l'UER en 1985, après un passage à l'Institut d'urbanisme de Créteil où il a assuré la codirection du Laboratoire d'étude du développement et de l'aménagement local et régional (Ledalor) et la direction du DEA associé. Leur intérêt pour la géographie industrielle est étroitement lié à des préoccupations pour l'action d'aménagement (Fischer 1978 ; Malézieux, 1981), très présentes dans leur thèse de doctorat d'État – au jury de laquelle participe d'ailleurs un représentant de la Datar dans le cas d'André Fischer. On pourrait ajouter à ces deux universitaires Annie Delobez, associée à de nombreux travaux de Jacqueline Beaujeu-Garnier, spécialiste quant à elle de géographie commerciale, avec

2 Entretien avec Dominique Rivière, « Michel Rochefort et l'aménagement », dans Paix, 2002.

3 Selon François Ascher, « Une civilité métropolitaine engagée », dans Paix, 2002.

4 Entretien avec Dominique Rivière, « Michel Rochefort et l'aménagement », et Entretien avec Jeanine Cohen, « Métropoles d'équilibre. Un géographe face au Politique, dans Paix, 2002.

5 Dans un autre entretien mené avec des élèves de l'ENS en 2003, il se montre encore plus critique sur ce qu'il dénomme sa « tentation technocratique » de l'époque, pour défendre la trajectoire qui l'a conduit vers une recherche au service de la correction d'inégalités socio-spatiales dans les villes de pays du Sud, « De l'Alsace au Brésil, parcours d'un géographe humaniste », d'après une conférence de Michel Rochefort à l'École normale supérieure de Lyon, *Géocfluences*, janvier 2003.

6 Étrangement, le terme qu'il présente est « géographie applicable », celui-là même défendu par Jacqueline Beaujeu-Garnier, 1967, p. 139.

une même préoccupation pour l'aménagement qui ressort dans ses enseignements proposés à l'époque dans l'UER, même si elle n'accède pas de son côté au statut de professeur d'université.

Un aménagement présent à travers la volonté de professionnalisation des étudiants géographes

Le premier fascicule de présentation des enseignements de la nouvelle UER, pour l'année universitaire 1971-1972, précise dans ses toutes premières lignes que la formation prépare à deux voies : celle de l'enseignement et la recherche de la filière universitaire, et celle de la filière professionnelle : « La géographie appliquée, aménagement du territoire, urbanisme, cartographie, documentation, services publics... » Ce principe restera affirmé dans les mêmes termes jusqu'au début des années 1990.

À partir de l'année universitaire 1973-1974, la présentation de l'organisation des études du même livret introduit une section dédiée à la « formation professionnelle ». Sont alors mises en exergue des formations anciennes ou nouvelles, comme l'École supérieure de cartographie géographique qui vient d'être créée, le Centre d'études supérieures du tourisme qui existe depuis 1961, mais aussi le DEA Analyse et aménagement de l'espace dirigé par Michel Rochefort et une filière Géographie régionale et aménagement du territoire, présente depuis 1971, dédiée à des étudiants dotés d'une licence de géographie, de sciences économiques ou de droit, ou déjà engagés dans la vie professionnelle. Celle-ci consiste en deux ans d'études en troisième cycle pour se former dans des carrières touchant à l'aménagement du territoire. Le Magistère d'aménagement (milieux, espaces, sociétés) créé en 1986 par Pierre Merlin fut intégré à cette même section « Formation professionnelle » du livret pédagogique. Dans le descriptif des études de cette première période, les mentions explicites à l'aménagement sont ainsi presque toujours associées à celle de professionnalisation.

Des contenus d'enseignement qui font davantage place à l'aménagement en troisième cycle qu'en premier ou second cycle

Aucun intitulé, ni même descriptif ou plans d'enseignement ne fait directement référence à l'aménagement ou l'urbanisme dans les premiers fascicules de l'UER. À partir de l'année universitaire 1973-1974 apparaissent toutefois l'étude de « possibilités d'application à l'aménagement du territoire », dans le cours de géographie régionale de Jacqueline Beaujeu-Garnier du deuxième cycle, et une mention de l'urbanisme dans celui d'organisation des espaces urbains dans les pays industriels de Michel Rochefort, destiné au premier cycle. Pierre George offre quant à lui des enseignements sur les données et acteurs de la construction urbaine ainsi que sur le foncier et l'immobilier. Il a par ailleurs dirigé la formation doctorale en étude urbaine à partir de la fin des années 1960 et de très nombreuses thèses de troisième cycle et thèses d'État. Son ouvrage *La ville, le fait urbain à travers le monde* et ses autres écrits ont eu une influence importante sur ces questions urbaines.

En 1976-1977, la troisième année de licence est réformée avec l'introduction de trois catégories d'UV obligatoires, dont une de « Spécialisation et de préparation à la vie professionnelle ». L'« Aménagement du territoire » y apparaît alors en tant que tel, comme intitulé d'un enseignement pris en charge par Jacqueline Beaujeu-Garnier. Elle y propose l'étude de l'action de la Datar, des documents relatifs à l'aménagement du territoire et elle est la seule responsable de ces UV professionnalisantes à intégrer un travail sur le terrain, avec engagement des étudiants dans un programme collectif sur un thème dont ils ont discuté au préalable. Pour l'année de maîtrise, une certification dans un champ est proposée en association avec le professeur qui dirige le mémoire. L'aménagement du territoire y apparaît dès lors en tant que tel, à nouveau associé au nom de Jacqueline Beaujeu-Garnier⁷. Ces divers enseignements sont repris dans un format à peu près inchangé à partir des années 1986-1987, par André Fischer ou parfois Annie Delobez.

Alors que l'aménagement est pendant toute cette période associée dans les présentations de l'UER puis de l'UFR de géographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à la professionnalisation hors métiers de l'enseignement et de la recherche, c'est en formation doctorale de troisième cycle qu'il apparaît presque paradoxalement le plus présent. Jusqu'en 1974, lorsque le DEA ou diplôme d'études approfondies est étendu depuis les facultés de sciences aux autres disciplines, les candidats au troisième cycle sont renvoyés aux professeurs qui peuvent les diriger et aux laboratoires de recherches auxquels ces derniers sont associés. Les laboratoires apparaissant les plus directement reliés à l'aménagement sont ceux que dirigent Jacqueline Beaujeu-Garnier. Ressort d'une part le Centre de recherches d'analyse de l'espace, associé au CNRS, dont elle explique l'origine par une ambition originale de « développer des recherches [qui] puissent servir dans la politique d'aménagement du territoire, c'est-à-dire, en fait, [qui] soient susceptibles de prolongation dans le domaine de la *géographie applicable* » (Beaujeu-Garnier, 1976). Jusqu'en 1973-1974 est également proposé le Centre d'aménagement de la Région parisienne, dont elle assure la codirection avec Jean Bastié, alors à l'université

7 Pourrait y être ajouté celui d'Yves Babonaux, responsable du certificat « Géographie industrielle et aménagement du territoire ».

Paris 10. Si l'intitulé du laboratoire associé au CNRS dirigé par Michel Rochefort est plus général – Laboratoire de géographie humaine –, ce dernier accueille des doctorants intéressés par des questions d'aménagement, tout comme le Centre d'études urbaines dont Pierre George a la responsabilité.

À partir de l'année universitaire 1974-1975 et jusqu'en 1986-1987 sont proposés dans l'UFR de géographie de Paris 1 trois DEA (et un DESS, de cartographie). Les deux DEA qui figurent à côté de celui de géographie physique se réfèrent à l'aménagement du territoire. Le premier – Analyse régionale et aménagement du territoire – est dirigé par Jacqueline Beaujeu-Garnier, suivant un programme tourné vers l'action (sont par exemple rendus obligatoires un stage d'application pratique, des conférences assurées par des chargés de mission de la Datar et du ministère de l'Équipement, un enseignement de droit de l'aménagement ou d'économie) et structuré autour d'entrées distinguant l'aménagement régional et urbain et l'aménagement rural.

Le second DEA – Organisation de l'espace – est dirigé par Michel Rochefort avec pour objectif une appréhension scientifique des questions d'organisation de l'espace « préalable nécessaire à toute intervention, à toute démarche d'aménagement spatial⁸ ». Y sont étudiés les thèmes de la croissance urbaine, des fonctions urbaines, du foncier, des migrations de population au sein de la région parisienne ou l'histoire de la planification urbaine. En 1982-1983, l'intitulé du même DEA a été transformé en Organisation de l'espace et environnement. La formation est désormais proposée en association avec l'UFR d'économie de Paris 1 et codirigée par Michel Rochefort et René Passet, pour permettre selon ses concepteurs une rencontre entre des économistes orientés vers l'économie régionale et urbaine, des géographes et des spécialistes de problèmes d'environnement. Elle se fixe comme objectif de « donner aux étudiants une base fondamentale préalable à toutes activités professionnelles dans le domaine de l'environnement et des problèmes d'aménagement volontaire⁹ », mais apparaît moins orientée que le DEA dirigé par Jacqueline Beaujeu-Garnier vers l'action que vers la recherche, avec une entrée alors originale, puisqu'elle confère une place importante aux approches éco-énergétiques, de gestion des ressources, de socio-économie de l'environnement (enseignements de René Passet et Ignacy Sachs), à côté d'autres thématiques se référant à des réflexions sur le contenu de notions associées au « milieu » (Philippe Pinchemel), portant sur l'urbain (Pierre-Henry Derycke, Michel Rochefort), la géographie sociale (Daniel Noin) ou les entreprises (Philippe Aydalot).

En raison peut-être de la création de nouveaux DEA à l'UFR de géographie – Géographie et pratiques du développement (chap. 9), Analyse théorique et épistémologique en géographie (chap. 5) –, les deux DEA affichant des liens avec l'aménagement ont fusionné en 1986-1987 dans un unique DEA Analyse et aménagement de l'espace, toujours partagé avec l'UFR d'économie de Paris 1, et intégrant les principaux enseignants des deux équipes antérieures. Ce DEA est supprimé en 1990-1991, année où est créé le DEA Organisation et dynamique des espaces (ODE) dirigé par Jacques Malézieux, qui confère une place non négligeable à l'aménagement, comme les formations doctorales de l'UFR de géographie qui ont précédé sa création. Ce DEA s'appuie essentiellement sur les laboratoires Strates et le tout nouveau CRIA ou Centre de recherches sur l'industrie et l'aménagement, dont Jacques Malézieux assure également la direction, et accueille dès sa première année, et de manière assez constante au fil du temps, une trentaine d'étudiants.

Le schéma intégré sur la première page de présentation de cette formation¹⁰ fait ressortir la place accordée à l'aménagement. L'objectif premier est celui de la compréhension de dynamiques spatiales. Celle-ci passe 1) par l'étude des « processus de transformation des milieux » et 2) par les « politiques et les pratiques mises en œuvre pour les réguler, principalement au niveau local et régional ». Même s'il s'agit de préparer des étudiants à l'enseignement supérieur « tout spécialement dans les domaines de la géographie humaine, de la géographie économique et du développement régional, de l'urbanisme et de l'aménagement (CNU sections 23 et 24) » et aussi de « former des généralistes capables de participer à l'application de stratégies spatiales publiques et privées »¹¹, l'aménagement n'apparaît encore que comme un des éléments – certes important – d'une formation centrée sur des dynamiques spatiales qui l'englobent.

Spécialisation et développement (1986-2005)

La seconde période est courte mais fondamentale au développement et à l'approfondissement d'une spécialisation en aménagement et urbanisme dans l'UFR de géographie. Elle s'appuie sur la création du magistère

8 Fascicule de présentation des formations au doctorat en sciences humaines de l'université Paris 1, 1977-1978, p. 35.

9 Fascicule de présentation des formations au doctorat en sciences humaines de l'université Paris 1, 1982-1983, p. 56.

10 Fascicule de présentation du DEA ODE, 1995-1996, p. 1.

11 *Ibid.*, p. 2.

d'aménagement en 1986, sur le DEA ODE et le CRIA dont il a déjà été fait mention, et sur l'ouverture d'une section 24 du CNU (1992) qui conduit à la nomination à l'UFR d'universitaires non nécessairement géographes par leur doctorat ou diplôme de l'agrégation, tels Jean Bouinot ou Gabriel Dupuy. Avec le fondateur du magistère, Pierre Merlin, ils œuvrent à la spécialisation en aménagement et urbanisme de formations des deuxième et troisième cycles, dans un contexte national de développement et de structuration des formations en urbanisme (création de l'Aperau : Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme en 1985).

Le magistère d'aménagement et la figure de Pierre Merlin

Suivant un parcours qui présente des similarités avec ceux de Jean Bouinot et Gabriel Dupuy, Pierre Merlin a réalisé des études de géographie, mais après une formation à l'École polytechnique et concomitamment à une expérience dans le corps des ingénieurs-géographes. Sa thèse de doctorat d'État de géographie est effectuée sur le sujet des transports parisiens (Merlin, 1966). Il a été détaché à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, où il a œuvré, sous la présidence de Paul Delouvrier, au plan de transport du schéma régional de 1965, et notamment au futur RER. Très impliqué, à travers différentes institutions, dans le développement d'une formation à l'urbanisme en France, il a fondé avec des étudiants, après les événements de 1968, le département d'urbanisme du centre universitaire expérimental de Vincennes, transformé en Institut d'urbanisme de l'académie de Paris en 1976, rebaptisé en 1984 Institut français d'urbanisme. Situé politiquement à gauche, il préside à partir de 1985 l'Association pour la qualité de la science française qui défend, au côté de l'École normale supérieure, dans un contexte où les grandes écoles et les instituts supérieurs de technologie pratiquent la sélection, une extension de ce principe à l'Université, de manière à conforter sa mission de service public, et obtient la création de diplômes de magistère du ministre de l'Éducation de l'époque, Jean-Pierre Chevènement (Géneau, 2003).

Trois magistères dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme ont été alors créés en France, dont celui de Paris 1, inauguré en 1986. L'objectif était d'offrir, dans le cadre de l'université, des formations d'excellence, susceptibles d'attirer les meilleurs étudiants au même titre que les plus grandes écoles. En quatre années, quelque quatre-vingts magistères ont été créés dans des disciplines variées. Les effectifs étaient limités (au maximum trente étudiants par promotion, soit environ deux mille au total par an). L'organisation pédagogique permettait un suivi individuel étroit des étudiants, ce qui est rarement le cas dans les formations universitaires traditionnelles. La durée des études était de trois ans (de bac + 2 à bac + 5), avec des volumes horaires de cours plus importants que ceux des diplômes universitaires traditionnels. Les étudiants admis obtenaient successivement la licence, la maîtrise et, en fin de cycle, outre le diplôme de magistère, le DESS ou le DEA selon l'orientation (professionnelle ou recherche) qu'ils avaient choisie.

Le magistère Aménagement (milieux, espaces, sociétés) a été organisé par le département de géographie de Paris 1 et, jusqu'en 2000, par l'Institut français d'urbanisme (Paris 8). Outre ces deux universités, le magistère comprenait une collaboration avec les écoles normales supérieures (Ulm et Fontenay), l'École nationale des ponts et chaussées, l'École nationale des sciences géographiques et les universités Paris 10 (Nanterre) et Paris 12 (Créteil). Les enseignements se déroulaient dans les bâtiments historiques de la Sorbonne ou rue du Four, dans le VI^e arrondissement (fig. 40).

Le magistère Aménagement a été pensé comme une formation résolument pluridisciplinaire, tant dans ses programmes que dans son équipe pédagogique (qui comprenait de nombreux professionnels) et son recrutement étudiant (encore qu'il ne pût accueillir que peu d'étudiants de formation scientifique). Le programme, très lourd, comprenait, outre les cours, un travail professionnel dit « atelier », qui donnait lieu à un contrat impliquant une rémunération du magistère par l'organisme qui proposait le sujet et le défraiement des dépenses des étudiants. L'objet d'un atelier était de proposer une solution à un problème d'urbanisme sur un site déterminé. Par ailleurs, les étudiants effectuaient un stage professionnel (presque toujours rémunéré) de trois mois pendant l'été avant la deuxième année et un second stage (facultatif, mais en fait choisi par la quasi-totalité des étudiants) avant la troisième année. Ces stages avaient un thème précis, déterminé en accord entre l'organisme d'accueil, l'étudiant et la direction du magistère. Dans presque tous les cas, le premier stage se prolongeait à travers le mémoire de maîtrise, le second à travers celui du DESS ou du DEA¹². Ces mémoires étaient, pour la plupart, bien évalués du fait d'un couplage stage-mémoire d'une grande qualité. Ainsi, parmi les trois magistères en aménagement et urbanisme, celui de Paris 1-IFU est rapidement identifié comme une formation sélective de qualité, rencontrant un succès important attesté auprès des étudiants souhaitant s'orienter vers l'urbanisme et l'aménagement.

12 Il s'agit alors du DEA Urbanisme et aménagement pour lequel Paris 1 s'associe avec l'ENPC et l'Institut français d'urbanisme (Paris 8). Il est dirigé par Pierre Merlin. L'essentiel des enseignements est assuré toutefois à l'IFU et à l'ENPC.

L'insertion professionnelle des étudiants de magistère était très bonne, que ce soit vers les filières d'enseignement (plusieurs étudiants étant reçus chaque année à l'agrégation de géographie), la recherche (préparation de doctorat puis poursuite dans l'enseignement et la recherche) ou plus opérationnelles. Dès la création du magistère, les étudiants ont créé une association d'anciens étudiants (Magistram), très vivante, et qui a pu servir d'intermédiaire, dans les premières années du magistère, pour l'organisation des stages et les contrats d'atelier.

Les créations du parcours aménagement de L3, du DEA AUDE et d'un DESS d'urbanisme et aménagement

À côté du magistère, la formation en aménagement et urbanisme dans l'UFR de géographie se renforce également au cours des années 1990, en lien avec l'arrivée de Jean Bouinot en 1997, consécutive au départ en retraite d'André Fischer. Il a été quant à lui formé à HEC et à Sciences Po Paris et détient un doctorat d'État en sciences de gestion et un doctorat d'État ès lettres, en plus d'un doctorat en économie régionale et aménagement du territoire, avec une spécialisation dans le domaine de la gestion urbaine, du marketing territorial et des finances locales. Il fut décrit comme ayant été « partout un créateur et un fondateur ». Quand il rejoint Paris 1, il vient d'assurer la direction de l'Institut d'urbanisme de Paris pendant deux années, où il a mis en place les DESS Développement local (1987) et Stratégies territoriales en Europe (1997) (Anon., 2009).

Jean Bouinot s'emploie dès son arrivée à mettre en place un parcours d'aménagement en L3 de géographie, ouvert lors de l'année universitaire 1998-1999, conçu comme devant apporter une première spécialisation à l'aménagement à des étudiants détenant une base déjà solide dans une discipline, en l'occurrence ici la géographie. Six approfondissements en aménagement sont ainsi proposés, en plus des matières du parcours de L3 de géographie, assurés pour partie par des professionnels. La formation, accessible à tout étudiant de L2 de géographie, accueille une cinquantaine d'étudiants dès son ouverture et rencontre un tel succès qu'il est nécessaire d'organiser deux promotions en 2000-2001, sans disposer des moyens nécessaires, notamment humains. Une sélection à l'entrée est de ce fait introduite l'année suivante. Le magistère est associé à cette formation de L3 par la possibilité offerte à quelques étudiants du parcours de le rejoindre en deuxième année. Cette première spécialisation en aménagement conduit la plupart des autres étudiants à engager un mémoire de maîtrise dans le champ de l'aménagement lors de leur quatrième année à l'UFR.

Le second chantier auquel s'attache Jean Bouinot est celui de la transformation du DEA ODE, requalifié AUDE (Aménagement, urbanisme et dynamique des espaces) en 2000-2001, dont il a repris la direction et pour lequel est engagée une cohabilitation avec Paris 4, conduisant à la participation de nouveaux enseignants tels Michel Carmona, Jean Robert ou Guy Chemla. Le nouveau DEA comprend un tronc commun intégrant notamment un stage de terrain de première année et trois options (« Urbanisme et aménagement » dont Pierre Merlin a la responsabilité, « Ruralité, environnement et recomposition des espaces », et « Développement économique des territoires »). Du fait d'une politique intense de promotion engagée sous l'initiative de Jean Bouinot auprès des agrégatifs de géographie, mais aussi en direction des instituts d'études politiques, la formation est rejointe par de nombreux étudiants, issus surtout du premier vivier. Une dernière pierre dont s'est souciée Jean Bouinot fut la création en 2003-2004 d'un DESS en urbanisme et aménagement, conçu comme intimement lié au magistère.

Gabriel Dupuy est un troisième acteur important de la période. Il rejoint quant à lui l'équipe d'aménagement en 2001, à la suite du départ en retraite de Jacques Malézieux et ne présente pas davantage que Pierre Merlin ou Jean Bouinot un profil classique de géographe. Ingénieur à l'École centrale de Paris, il a en effet réalisé un doctorat en mathématiques appliquées, un doctorat d'État ès lettres et sciences humaines et entamé une carrière d'ingénieur dans un Centre d'études et de recherches sur l'aménagement urbain (Cerau), lié au ministère de l'Équipement, avant d'effectuer une thèse de doctorat d'État sur les liens entre urbanisme et technique et de rejoindre, comme enseignant-chercheur, l'Institut d'urbanisme de l'université Paris 12 Créteil. Il en deviendra directeur entre 1976 et 1980, avant de prendre la direction des études aux Ponts et Chaussées puis de rejoindre l'université Paris 10 Nanterre (1992-2001). Spécialiste de l'urbanisme des réseaux techniques, il reprend, une fois à l'UFR, la direction du laboratoire du CRIA, mais doit assurer aussi celle du DEA AUDE, à la suite des difficultés de santé et du décès de Jean Bouinot, quand la mission de consolidation du DESS est confiée à Francis Beaucière.

Pour une équipe d'aménagement constituée de seulement trois professeurs et d'une maître de conférences, Isabelle Généau, cette période de développement est intense. Les transformations sont en outre cause de tensions au sein de l'UFR. Comme au cours de la période des années 1970-1990, la plupart des géographes continuent à considérer l'aménagement comme une dimension fondamentale, mais dont l'enseignement doit constituer un appui à la formation de l'ensemble des étudiants géographes. Une crainte est celle de la constitution au sein de l'UFR de géographie de Paris 1 d'une spécialisation relativement fermée, considérée comme devant relever des instituts d'urbanisme.

Consolidation, diversification (2005-aujourd'hui)

La dernière période est d'abord marquée par la mutualisation prononcée du magistère et du master. Francis Beaucire, à la suite de son arrivée au département de géographie de l'université de Cergy-Pontoise en 2003 sur un poste de professeur des universités, a repris la direction du magistère au départ de Pierre Merlin. Il a structuré à partir de la maquette du magistère et à budget horaire constant le master d'urbanisme et d'aménagement, en mettant en place un semestre commun aux deux formations, en M1, et une mutualisation de l'année de M2, autorisant alors une augmentation du nombre d'étudiants dans la formation. Depuis cette « masterisation », basée sur le maintien du magistère d'une part (diplôme d'université en trois ans) et la constitution d'une promotion élargie en master (diplôme national), une quarantaine d'étudiants sortent chaque année diplômés de la formation d'urbanisme.

Cette période correspond aussi à une consolidation et à une diversification du dispositif de formation. Elle en prolonge les principes : une formation généraliste, pluridisciplinaire, dont la vocation est de former à la fois des professionnels de haut niveau et des chercheurs. Cette vocation implique une recherche d'équilibre à tous les niveaux de la formation, entre la maîtrise des pratiques professionnelles de l'aménagement et de l'urbanisme (la professionnalisation) et les savoirs théoriques nécessaires à la compréhension des enjeux socio-territoriaux propres à l'urbanisme (la formation par la recherche). Cette période récente est aussi celle d'une internationalisation relative développée dans le cadre de différents dispositifs (échanges universitaires, mémoires et stages de recherche, atelier international). Cette évolution est portée par une équipe d'enseignants-chercheurs progressivement renouvelée : Sylvie Fol (professeur des universités) arrive dans la formation en 2008, Xavier Desjardins entre 2009 et 2015 y est maître de conférences, Sabine Barles (professeur des universités) puis Jean Debrie (professeur des universités) arrivent successivement en 2011 et 2012 en remplacement de Gabriel Dupuy et de Francis Beaucire. L'arrivée de Juliette Maulat (maîtresse de conférences) en 2016, à la suite du départ de Xavier Desjardins, et d'Aurélien Ramos en 2022, complète l'équipe. Avec la présence continue d'Isabelle Geneau depuis 1996, l'équipe urbanisme et aménagement porte ainsi les différents diplômes (licence 3, master, magistère). Deux professeurs associés, Antoine Brès (2004-2016, encadré 17) puis Jean-Didier Laforge (à partir de 2016), vont successivement sur la période enrichir cette équipe.

Encadré 17 : Un regard de professeur associé sur la formation. Témoignage d'Antoine Brès

Douze ans d'enseignement en tant que professeur associé, l'achèvement d'une thèse, comme je m'y étais engagé auprès de Pierre Merlin au moment où il m'a recruté, la prise en charge des ateliers professionnels en magistère 3/master 2 et du cours d'initiation à l'urbanisme et à l'architecture en magistère 1/licence 3, simultanément à l'écriture d'une HDR et du coencadrement de trois thèses, voilà ce qui éclaire en premier lieu mon implication, particulièrement heureuse et fructueuse, au sein du magistère et du master de Paris 1.

Y sont pour beaucoup, de mon point de vue, les spécificités du parcours que cette formation a su ménager, au bénéfice à la fois des étudiants et des enseignants. Premièrement, les promotions réunissent un nombre modéré d'étudiants, ce qui assure une grande proximité et une belle dynamique de groupe au sein de la formation. En second lieu, la formation s'étend sur trois ans, pour la plupart des étudiants, autre spécificité, leur offrant l'opportunité de se familiariser dans un premier temps avec les multiples dimensions, théoriques et opérationnelles, du champ de l'urbanisme et de l'aménagement, puis de s'orienter dans ses diverses pratiques, à la faveur notamment d'ateliers les mettant en situation professionnelle, jusqu'à, pour quelques-uns, entamer un parcours de recherche dans le cadre d'une thèse. Enfin, l'origine des étudiants constitue une autre spécificité, ces derniers étant issus pour beaucoup des classes préparatoires littéraires et de licence en SHS. Associées à la pluridisciplinarité des enseignants, ces spécificités contribuent ensemble au développement d'une approche méso de l'urbanisme et de l'aménagement, au croisement des approches géographiques et de la fabrique urbaine.

Pour finir, c'est là un parcours pédagogique dont j'ai pu apprécier la convivialité, la richesse et l'efficacité, mises au service de la réussite des étudiants et de leur future implication dans la valorisation du bien commun que constitue le cadre territorial de nos vies.

Une professionnalisation réfléchie

L'évolution de la formation, au même titre que la plupart des formations universitaires en aménagement et en urbanisme, est marquée par une professionnalisation croissante des dispositifs pédagogiques. Si les débats

sont nombreux autour de cette professionnalisation (le risque d'une normalisation des enseignements, la relation aux partenaires professionnels et la question financière associée, le maintien d'une liberté pédagogique), elle est au cœur d'une pédagogie de l'urbanisme se définissant dans cette tension entre savoir (académique) et action (professionnelle). Cette professionnalisation se retrouve d'abord dans la composition de l'équipe pédagogique actuelle composée pour moitié de professionnels de l'urbanisme et dans la multiplication des partenariats dans le cadre de différents modules de licence et de master (CAUE, collectifs d'urbanisme, collectivités territoriales, opérateurs de réseaux, etc.).

L'atelier professionnel de master 2 est un instrument central de ce dispositif. À partir de 2005 (masterisation de la formation) puis de 2018 (augmentation des capacités d'accueil à la suite de la réforme des sélections en master), la multiplication des ateliers (entre six et sept par an aujourd'hui) accompagne cette mise en situation professionnelle sur une période de cinq mois. De la recherche au projet opérationnel, ces ateliers couvrent l'ensemble des champs professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement et reposent sur des partenariats conventionnés avec des commanditaires variés (collectivités, organismes publics, structures associatives, entreprises, laboratoires de recherche). La commande est négociée par l'équipe pédagogique pour assurer cet équilibre délicat entre une commande réellement professionnelle d'une part et le refus d'une position de simples prestataires pour les étudiants d'autre part. La convention pédagogique, validée en conseil de gestion de l'UFR puis, à l'échelle de l'université, en Commission de la formation et de la vie universitaire, en est un instrument précieux régulant les termes de la relation de la formation avec ces partenaires.

Cette professionnalisation se joue également dans l'importance croissante des stages dans le cursus. Les étudiants réalisent ainsi deux stages dans le cadre de leur formation (entre trois et quatre mois pour le premier stage, entre trois et six mois pour le second stage) dans des secteurs variés de l'urbanisme. La généralisation des années de césure (plus d'un tiers des promotions de master entre 2018 et 2022), autorisée par le droit à la césure clarifié récemment dans le référentiel universitaire, ajoute souvent un troisième stage au cursus, attestant de cette demande croissante de professionnalisation de la part des étudiants. Cela atteste aussi, sans doute, d'une forme d'anxiété nouvelle par rapport à l'intégration professionnelle, malgré des taux d'insertion très élevés en sortie de la formation en urbanisme de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Enfin, la relation aux anciens étudiants de la formation (annuaire des anciens, livret des stages, soirée des anciens, interventions dans les enseignements) est un élément important de cette relation professionnelle. L'association des étudiants de la formation en urbanisme de Paris 1 (Magistram, enc. 18) joue, de fait, un rôle majeur dans cette consolidation d'un réseau professionnel.

Encadré 18 : Témoignage de Thibaud Bages, ancien président de l'association des étudiants Magistram

Depuis 1987, un an après la création du magistère, l'association Magistram accompagne les étudiants en urbanisme et aménagement de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. J'en ai eu la charge, avec Benoît Frel-Cazenave, Fanny Cottet et tant d'autres, avec qui nous avons mesuré la vitalité d'un réseau de plus de sept cents diplômés, toujours heureux de répondre à nos sollicitations. Au sein de l'association, nous avons œuvré pour le renouvellement régulier de l'annuaire des anciens, pour l'organisation de conférences, soirées ou balades permettant de croiser les expériences et les regards de chacun.

Pendant ces trois années de magistère, j'ai suivi avec enthousiasme les enseignements qui, entre les ancrages théoriques d'une discipline en construction et les approches opérationnelles de villes en perpétuelle mutation, m'ont fait aimer cette filière. La formation nous a offert une remarquable ouverture d'esprit, en croisant les nombreuses disciplines qui nourrissent l'urbanisme, que ce soient la sociologie urbaine, la géographie urbaine ou encore l'histoire de l'architecture moderne et des théories de l'urbanisme. Par ces choix, nous avons été initiés à la diversité des secteurs d'activité, de la mobilité à l'habitat, de l'urbanisme opérationnel à la planification et aux études urbaines, nourrissant nos réflexions actuelles de doctorants ou de praticiens.

Enfin, je retiens de cette période l'exigence, toujours bienveillante, de nos enseignants-chercheurs, tout particulièrement pendant le mémoire de recherche, la pratique régulière et heureuse du terrain (entre Le Havre, Nantes et Saint-Loup-de-Naud) et l'esprit de camaraderie qui nous unit par-delà notre génération de diplômés.

Une formation par la recherche

Cette croissance de la professionnalisation (stages, ateliers, enseignement) implique alors en miroir pour l'équipe pédagogique une attention soutenue pour le maintien d'une formation réflexive et l'enseignement de savoirs théoriques. Cette attention se traduit d'abord, malgré l'évolution des maquettes, par l'importance des enseignements théoriques et par une initiation à la recherche obligatoire en master 1 et en magistère 2 dans le cadre d'un mémoire permettant de former les étudiants à la réflexion théorique, au recul critique, à la collecte et aux traitements de données. Ce mémoire repose sur une démarche méthodologique elle-même enseignée dans le cursus. Il est un moment important de la formation. Il permet d'ailleurs à l'équipe pédagogique de percevoir l'évolution des sujets et des interrogations des étudiants eux-mêmes sur ce champ de l'urbanisme. Si l'équipe pédagogique restreinte encadre une partie importante des mémoires sur des thématiques spécifiques (habitat et politique de la ville, transport et mobilité, métabolisme et écologie territoriale, foncier et immobilier, développement économique territorial), de nombreux enseignants-chercheurs des UMR de notre environnement proche (Géographie-cités, Prodig, LGP) participent à cet encadrement sur des thématiques moins couvertes ou sur des terrains non connus par l'équipe pédagogique. Les maquettes du master modifiées dans cette dernière période permettent de prolonger la formation par la recherche au niveau master 2, dans le cadre du parcours recherche ou du parcours recherche professionnalisée. Un tiers des effectifs de master 2 en moyenne réalise un second mémoire et suit trois séminaires de cours dédiés aux enjeux disciplinaires, théoriques et méthodologiques du champ de l'urbanisme. Pour quelques étudiants (deux ou trois par an en moyenne), la poursuite en thèse au sein de l'UMR Géographie-cités (équipe CRIA) ou ailleurs prolonge l'itinéraire principalement dans le cadre de financements de thèse en Cifre attestant de ce rapport spécifique entre savoir et action propre à l'urbanisme. Cette poursuite en thèse fait de notre formation et de notre laboratoire un centre important de production doctorale dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, et plus spécifiquement sur les modalités de la production urbaine à travers l'analyse du rôle des acteurs, des modes d'action et des productions matérielles. Au-delà de ce débouché spécifique, il importe surtout de mentionner que l'ensemble des étudiants de la formation, en grande majorité destinés à un itinéraire dans le secteur professionnel de l'urbanisme (public et privé), suit durant son parcours cette formation à la recherche essentielle dans le développement d'une pratique réflexive.

Une internationalisation (relative)

Troisième élément de cette consolidation de notre formation, l'évolution est caractérisée par une internationalisation du dispositif pédagogique. Cette internationalisation est relative car le champ de l'urbanisme est marqué par une forte imperméabilité des marchés d'emplois nationaux et donc par une proportion très faible des étudiants poursuivant leurs carrières ailleurs qu'en France. Il reste que l'ouverture internationale est un élément de décentrement précieux développé progressivement dans la formation. Outre le maintien de cours d'urbanisme comparé (politiques urbaines comparées en master 1, politique de la ville Nords/Suds en master 2) et la dimension comparative assumée dans une grande partie des enseignements, l'ouverture repose sur un atelier international suivi par l'ensemble de la promotion de master 2. Cet atelier a été initié en 2013 et s'est développé pour l'instant dans le cadre de deux cycles : un cycle Liverpool (2013-2015) et un cycle Bruxelles (2016-2022). Il s'agit de faire découvrir aux étudiants les pratiques de l'urbanisme dans une ville européenne et de les amener à formuler en groupes des propositions d'aménagement sur plusieurs sites, dans le cadre d'un travail collectif puis d'un workshop d'une semaine sur place, en collaboration avec des acteurs universitaires et professionnels locaux. Cette internationalisation est également visible dans la multiplication récente (depuis 2012) des semestres en échange universitaire suivis par les étudiants dans différentes universités européennes (Utrecht, Madrid, Bologne, Berlin...), nord-américaines (Montréal, Québec) et plus récemment sud-américaines (Buenos Aires). Certes, ce semestre en échange n'est pas un parcours imposé et repose sur une sélection par une commission universitaire, mais il est aujourd'hui suivi par un tiers des étudiants, et est complété par des séjours de recherche réalisés dans le cadre de l'exercice du mémoire. Enfin, l'accueil des étudiants étrangers dans le master et le magistère, assez limité en nombre, est un élément important de notre formation, permettant d'enrichir nos promotions en master et en magistère, en particulier dans les modules nécessitant des travaux de groupe (projet de territoires, développement durable et territoire, paysage, patrimoine...).

Conclusion : l'avenir d'une formation en urbanisme

La formation en aménagement et en urbanisme à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, héritière d'une trajectoire restituée dans ce chapitre, assume ainsi le parti pris d'une formation généraliste d'une part et d'une attention spécifique à l'équilibre entre acquisitions des pratiques professionnelles et réflexion sur les savoirs urbains d'autre part. Ce positionnement autorise une variété de parcours professionnels, attestée par la diversité des domaines couverts par les anciens de la formation, de l'urbanisme opérationnel à la prospective, du secteur public au secteur privé, de la pratique en agence aux métiers d'enseignants-chercheurs. La formation profite aujourd'hui d'un réseau d'anciens solide et d'une reconnaissance dans les milieux de l'urbanisme expliquant une insertion professionnelle très élevée et variée pour les étudiants. Elle est néanmoins mise au défi des enjeux

environnementaux et sociaux nécessitant une réflexion sur l'évolution du dispositif de formation, d'une part sur les thématiques à couvrir davantage (écologie, environnement, participation, ségrégation...) et d'autre part sur les modalités mêmes de l'enseignement (atelier, pratiques du terrain, dispositif hors les murs, savoirs théoriques), dans une perspective fortement assumée par l'équipe d'une pédagogie non distancielle, dans les murs et hors les murs de l'université, en relation avec les acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme, dans une posture réflexive impliquant une professionnalisation discutée, débattue et mesurée.

Références bibliographiques

- [Anon.], « Jean Bouinot (1943-2008). Ancien directeur du GRALE (Groupement de Recherche sur l'Administration Locale en Europe) », *Droit et gestion des collectivités territoriales*, 29, 2009, p. 7-8.
- Beaujeu-Garnier J., « Recherche du laboratoire "analyse de l'espace" », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 431/32, 1976, p. 33-34.
- Beaujeu-Garnier J., Bastié J. (dir.), *Atlas de Paris et de la région parisienne*, Paris, Berger-Levrault, 1967.
- Brun J., Paix C., « La place de Michel Rochefort dans la recherche urbaine française », dans C. Paix (dir.), *Parcours dans la recherche urbaine. Michel Rochefort, un géographe engagé*, *Strates*, hors-série, 2002, p. 73-97.
- Durand-Dastès F., « Mai 1968 et les mois suivants à l'Institut de géographie de Paris », *Cybergeo: European Journal of Geography*, E-Tropiques, 2019. <http://journals.openedition.org/cybergeo/31567>
- Fischer A., *L'industrialisation contemporaine des Pays-Bas. Recherches sur l'évolution des régions périphériques*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1978.
- Géneau de Lamarlière I., « Entretien de GES : rencontre avec Pierre Merlin », *Géographie économie société*, 2003, p. 437-461.
- Hautreux J., Lecourt R., Rochefort M., *Le niveau supérieur de l'armature urbaine française*, ministère de la Construction, rapport pour le Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité, commission de l'équipement urbain, groupe I, 1963.
- Malézieux J., *Les centres sidérurgiques des rivages de la mer du Nord et leur influence sur l'organisation de l'espace*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981.
- Merlin P., *Les transports parisiens. Étude de géographie économique et sociale*, thèse de doctorat, Université de Paris, 1966.
- Paix C. (dir.), *Parcours dans la recherche urbaine. Michel Rochefort, un géographe engagé*, *Strates*, hors-série, 2002.
- Philipponneau M., *Géographie et action. Introduction à la géographie appliquée*, s. I., Armand Colin, 1960.
- Robic M.-C., « Beaujeu-Garnier, J. », dans R. Kitching, N. Thrift (dir.), *International Encyclopaedia of Human Geography*, 1, Oxford, Elsevier, 2009, p. 275-276.
- Rochefort M., *L'organisation urbaine de l'Alsace*, thèse de doctorat d'État, université de Strasbourg, 1958.

Autres documents utilisés

- [Anon.], « Jacqueline Beaujeu-Garnier (1917-1995) », *50 ans de l'IUUP*, 1969.